



COMPTE RENDU COMMISSION 3 : ECONOMIE AGRICOLE ET ALIMENTAIRE.

DATE : 20 SEPTEMBRE 2016

Lieu : Terres en villes, 22 Rue Joubert,
75009 Paris

Annexe : Présentation PPT

Personnes présentes :

Rémy Guyot (élu St Etienne Métropole), Copilote
du chantier 3

Christian Morel (élu CDA 25-90), Copilote du
chantier 3

Antoine Besnard (CDA 49/CRA Pays-de-Loire)

Mélanie Briand (CODAH - Le Havre)

Fabien Chaufournier (Communauté Urbaine de
Lyon)

Chantal Durecu (élue CDA 76)

Valérie Genouville (CDA 76)

Nolüen Germain (MEL - Lille)

Marie-Martine Poirot (CAD - Douai)

Christel Stacchetti (Triangle Vert - Ile de France)

Serge Bonnefoy (Terres en villes)

Paul Mazerand (Terres en Villes)

Ordre du Jour

1. Approbation du compte rendu de la dernière Commission (novembre 2015)
2. La stratégie lieu ressource des projets /politiques agricoles/alimentaires
3. Le statut ONVAR et le projet ONVAR de TeV
4. Questions divers

INTRODUCTION

Chaque membre de la commission se présente et présente ses actions sur le thème du chantier.

1- APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 23 NOVEMBRE 2015

Serge Bonnefoy parcourt le compte rendu de la dernière commission. Cette commission avait souhaité mieux connaître les projets de Terres en Villes. Pour cette raison, on revient sur les 5 grands projets au cours de la commission (voir points 2 et 3).

Le compte rendu est approuvé.

2- LA STRATEGIE LIEU RESSOURCE DES PROJETS /POLITIQUES AGRICOLES/ALIMENTAIRES

GENERALITES SUR LA STRATEGIE LIEU RESSOURCE

Serge Bonnefoy retrace l'histoire du thème de l'économie agricole et alimentaire et de la gouvernance alimentaire dans Terres en Villes (voire diapositive 11 ci-joint) ; comment ce thème est devenu dominant au sein du Réseau et a mené à l'adoption de la stratégie « lieu ressource » sur ce thème.

Cette stratégie vise à développer au sein de Terres en Villes une expertise mobilisable par les adhérents voire des partenaires sur le champ de l'alimentaire. Pour ce faire, Terres en Villes mène 5 projets complémentaires qui ont chacun des livrables et donnent lieu à des rencontres, séminaires et ateliers et donc l'acquisition de compétence sur cette thématique (voir plus loin). Cette stratégie sera étendue progressivement aux autres chantiers et thèmes de référence de Terres en Villes.

Le fait que l'entrée territoriale abordée par Terres en Villes est une entrée globale conforte cette stratégie.

LES PROJETS DU CHANTIER

Le chantier est principalement articulé autour de 5 grands projets et de projets d'agglomérations :

- 2 projets de mise en réseau d'acteurs : Gouvalim II et RnPAT
- 2 projets de recherche – action : Frugal et Capdor PSDR4
- 1 projet centré sur le développement agricole de Gouvalim II : le projet ONVAR de Terres en Villes

Gouvalim II est le projet qui favorise le plus les échanges entre membres du réseau sur la stratégie alimentaire territoriale.

Le chantier 3 capitalise également différents appuis du réseau aux agglomérations sur leur stratégie alimentaire (Lorient, Lille, ...).

Le déroulement des 5 grands projets laisse entrevoir un grand nombre d'évènements sur la fin de l'année 2016.

Remarque : Terres en Villes attend les résultats de l'examen du projet de recherche –action APROTER (pilote par Nicolas Rouget de l'Université de Valenciennes) qui a été bien noté par l'expertise extérieure.

Suites à donner :

Prévoir les dates d'évènements bien en amont pour impliquer les membres.

ECHANGE SUR LES PAT

Le PAT recoupe deux réalités : des processus en cours (de montage de projets) et des projets « abouti ». De son côté, le questionnaire du Ministère sur les PAT (auquel il fallait répondre pour le 15 septembre) répertorie les projets en « pré-figuration de PAT » : la « labellisation » PAT n'est pas encore aboutie.

Actuellement on peut mentionner les PAT suivant : celui du département du Gard (lauréat PNA 2014), ceux de Nantes et de Rennes (lauréat PNA 2015).

Près de 10 agglomérations du Réseau projettent de répondre à l'appel d'offre du Plan National de l'Alimentation (PNA) sur les PAT qui doit sortir incessamment sous peu (prévu pour le 15 septembre 2016) :

- Parmi les membres présents de la commission : Angers, Besançon, Douai, Lille, Le Havre ; Rouen est encore en hésitation,
- Autres territoires identifiés : Marseille, Lorient, Grenoble,

Plusieurs membres ont demandé des appuis à Terres en Villes pour la mise en place de « leur » PAT. Marie-Martine Poirot et Mélanie Briand proposent une action de coopération pour la mise en place d'un module commun « agglomération de Terres en Villes » au projet de chacun. Serge Bonnefoy rappelle que l'une des

conditions d'un appui de Terres en Villes est que cet appui puisse bénéficier à l'ensemble du réseau : qu'il soit capitalisable. **La commission approuve cette proposition de coopération.**

On ne connaît pas encore la procédure de l'appel d'offre 2016 mais serge Bonnefoy rappelle celle de 2015. Les DRAAF présélectionnaient les 3 meilleurs projets de leur région et les transmettaient au Ministère. Une commission à laquelle participe l'APCA rendait un avis et le Ministère statuait en fin de compte.

En Loire-Atlantique, pour la préparation de la réponse à l'appel à projet, comme plusieurs projets étaient pressentis, des contacts ont été pris en amont avec le DRAAF qui a proposé de présenter le projet de Nantes Métropole pour l'appel à projet et celui de Loire Layon Aubance dans le RnPAT...

Suites à donner :

Tenir informé Terres en Villes des réponses à l'appel à projet et transmettre les éventuelles réponses au questionnaire du Ministère.

Réfléchir et proposer des actions de coopération avec Terres en Villes sur les PAT.

Contribution de Terres en Villes auprès du Ministère sur les PAT :

- des projets larges (multi-champs),
- incluant les 3 mondes (Institutionnels et notamment les collectivités territoriales, les Acteurs économiques et la Société Civile),
- présence du territoire représenté par les collectivités territoriales,
- nécessité d'être lié à une stratégie territoriale.

Suite à cette commission, cette contribution sera précisée entre co-pilotes, co-président et équipe technique.

3- LE STATUT ONVAR ET LE PROJET ONVAR DE TEV

LE STATUT ONVAR

Paul Mazerand présente les spécificités du statut ONVAR et son historique lié à celui du financement du développement agricole en France. Le fait que Terres en Villes soit maintenant un ONVAR lui donne accès à certaines prérogatives (accès aux appels à projets CASDAR, participation à plusieurs CDPENAF, meilleure écoute du Ministère de l'Agriculture,...).

LE PROJET ONVAR DE TERRES EN VILLES

Le projet ONVAR de Terres en Villes porte sur l'implication des collectifs agricoles dans les projets agricoles et alimentaires territoriaux promouvant l'agroécologie (ce projet a été rédigé avant la mention des Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) dans la loi d'Avenir de l'agriculture). Il est donc le pendant agricole des projets Gouvalim II et RnPAT qui sont plus vus sous l'angle des agglomérations ou territoires.

Le projet propose, à partir de l'analyse d'innovations de projets agricoles et alimentaires, de produire et expérimenter des outils méthodologiques de conseil aux collectifs agricoles pour améliorer leur implication dans la gouvernance alimentaire des agglomérations. Il s'étend sur la période 2015 - 2020.

La première étape visant à constituer l'échantillon de projets analysés a été réalisée par 3 voies :

- En sélectionnant les expériences innovantes à partir de la banque d'expériences de Terres en Villes,
- En étudiant la base de données sur les GI2E pour inclure ce type de collectif dans notre étude,
- En répertoriant les expériences et les appuis qui leur sont apportés par des entretiens téléphoniques auprès de 13 chambres d'agricultures.

On rappelle que le projet ONVAR traite de l'appui aux collectifs agricoles formels (GVA, GEDA, ...) mais aussi informels c'est-à-dire qui se mettent en place lors d'une action (exemple mise en place d'une signalétique pour la commercialisation de produits du terroir suite à la demande d'une collectivité).

La présentation des premiers résultats des enquêtes téléphoniques ouvrent le débat ce qui permet d'apporter plusieurs compléments.

On portera une attention particulière à la gouvernance des projets notamment le co-portage : Aux 2 types de projets agricoles et alimentaires observés (ceux des agglomérations ou collectivités et ceux des collectifs d'agriculteurs), on ajoute celui du co-portage chambre d'agriculture - collectivité qui constitue une évolution dans la conception.

Les chambres envisagent d'échanger entre elle sur ce projet qui leur apparaît plus clairement.

On propose différentes thématiques susceptibles d'être omises à traiter dans le projet :

- modalités de financement de l'animation des collectifs agricoles.
- Dynamique du collectif dans la durée (analyser des expériences qui n'ont pas perduré et comprendre pourquoi).

On observe que la commission 3 fait office de comité de pilotage au projet ONVAR.

Suites à donner :

Terres en Villes présentera des résultats approfondis pour une prochaine commission et pour préparer les Groupe d'Echange de Pratique.

Poursuivre sur le projet.

5- QUESTIONS DIVERSES

PRESENTATION DU PROJET AGROECOLOGIQUE DE LA METROPOLE DE LYON PAR FABIEN CHAUFURNIER.

La thématique du projet est la suivante : comment intégrer les exploitations céréalières dans l'approvisionnement local de la restauration collective.

L'objectif de ce projet est d'intégrer les protéines végétales dans les menus de restauration collective. Il est lié à la problématique de trop forte concentration de nitrate sur plusieurs captages du territoire et le travail pour améliorer les pratiques agricoles.

Ce projet est présenté à la Fondation Carasso 2016 et devrait recevoir une réponse rapidement. Il constitue une suite au PAEC de la métropole lyonnaise.